



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE PLOEMEUR (56270)

Commande Publique

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU MAIRE

**DECISION N° 2020CP0402**

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES ET MISSION AMO  
POUR LA GESTION DU PATRIMOINE**

**Le Maire de PLOEMEUR,**

**Vu** l'article L 2122-22, 2° du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des Collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19 ;

**Vu** le code de la commande publique ;

**Vu** la procédure de publicité le 6 février 2020 pour une prestation de services de contrôles règlementaires et mission AMO pour la gestion du patrimoine, pour laquelle deux offres ont été reçues ;

**DECIDE**

**Article 1** : le marché est attribué à la société VERITAS pour une durée de 4 ans à compter de la notification du marché, avec un minimum de bons de commande de 30 000 € HT et un maximum de 213 000 € HT sur cette période.

**Article 2** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

**Article 3** : Madame la directrice générale des services et Monsieur le Trésorier de Lorient sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera affichée, transmise en Préfecture pour contrôle de légalité et publiée au registre des délibérations.

Fait à Ploemeur, le **23 AVR. 2020**

**Ronan Loas,  
Maire**

